



**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**(article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales)**

**Séance du 08 juillet 2024 à 20 h 00**

Date de convocation : 03/07/2024

Nombre de conseillers : 12    Quorum : 7    Présents : 10    Pouvoir : 0

**Etaient présents :** Camille RÉGNIER, maire, Ana-Paula DUMARTEREY, Alain MARION, Mickaël AUDOUAL adjoints, Céline DUBOIS, , Olivier JULIA, Stéphane MINCHIN, Christèle ZUCCOLO, Hélène GROSSELIN, Ingrid BOLDI

**Etaient excusés :** Patrick FERRARIS, Sébastien RIMBOD

**Secrétaire de séance :** Alain MARION

**N° 18/2024 : Débat sur le Rapport sur l'artificialisation**

Délibération approuvée à 10 voix pour.

Le conseil municipal a débattu sur l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers de la commune sur les dix dernières années et a mené une réflexion sur les projets qui ont conduit à cette artificialisation : habitat, activité, route etc... .

**N° 19/2024 : Convention d'occupation de la salle des fêtes par Mme Sophie FERNANDEZ « Pass Your Joy » et tarifs à compter du 1er septembre 2024.**

Délibération approuvée par 10 voix pour.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire de signer la convention et décide d'appliquer le tarif de 15€ de l'heure de cours (les lundis). Lors de ses événements privés pour son activité professionnelle « Pass Your Joy », celle-ci aura droit à une gratuité de la salle des fêtes par année scolaire, puis bénéficiera des mêmes conditions tarifaires pour la location de la salle des fêtes.

A VIGNIEU, le 08 juillet 2024  
Mme Camille RÉGNIER, maire

